



2 Éditorial « Faire avec » ! Pauline Nerfin, Lionel Spicher



PAV et son patrimoine bâti
Exemples de fiches

Dernières nouvelles
du Musée d'art et d'histoire
Daniel Rinaldi



3 Jardinier-fleuriste Valérie Clerc

Excursion dans le Haut-Jura
Michel Brun

4 Hommage à Raymond Courvoisier

Michel Brun, Jean-Philippe Koch

Assemblée générale
de Patrimoine suisse Genève
Claire Delaloye Morgado

Meyrin, l'heureuse élue
pour le Prix Wakker 2022
Lorenzo Romano

PRAILLE ACACIAS VERNETS (PAV) ET SON PATRIMOINE BÂTI

Demande de mise sous protection d'une trentaine de bâtiments

Depuis le début des années 2000, le périmètre du PAV a fait l'objet de plusieurs projets d'urbanisme, concours, idées directrices, PLQ, etc. L'objectif recherché de toutes ces études est d'imaginer la métamorphose de ce vaste territoire, à l'origine agricole, puis périphérie industrielle et, aujourd'hui, totalement intégré au tissu urbain de la ville.

Un principe d'inventaire des bâtiments a été élaboré sous la forme d'une carte par l'Office du patrimoine et des sites (OPS), cela parallèlement aux études de différents PLQ; certaines sont déjà bien avancées, à l'instar des PLQ 1 et 2 du secteur « Acacias 1 » situé au nord de la route des Acacias, dont nous avons pris connaissance au printemps dernier.

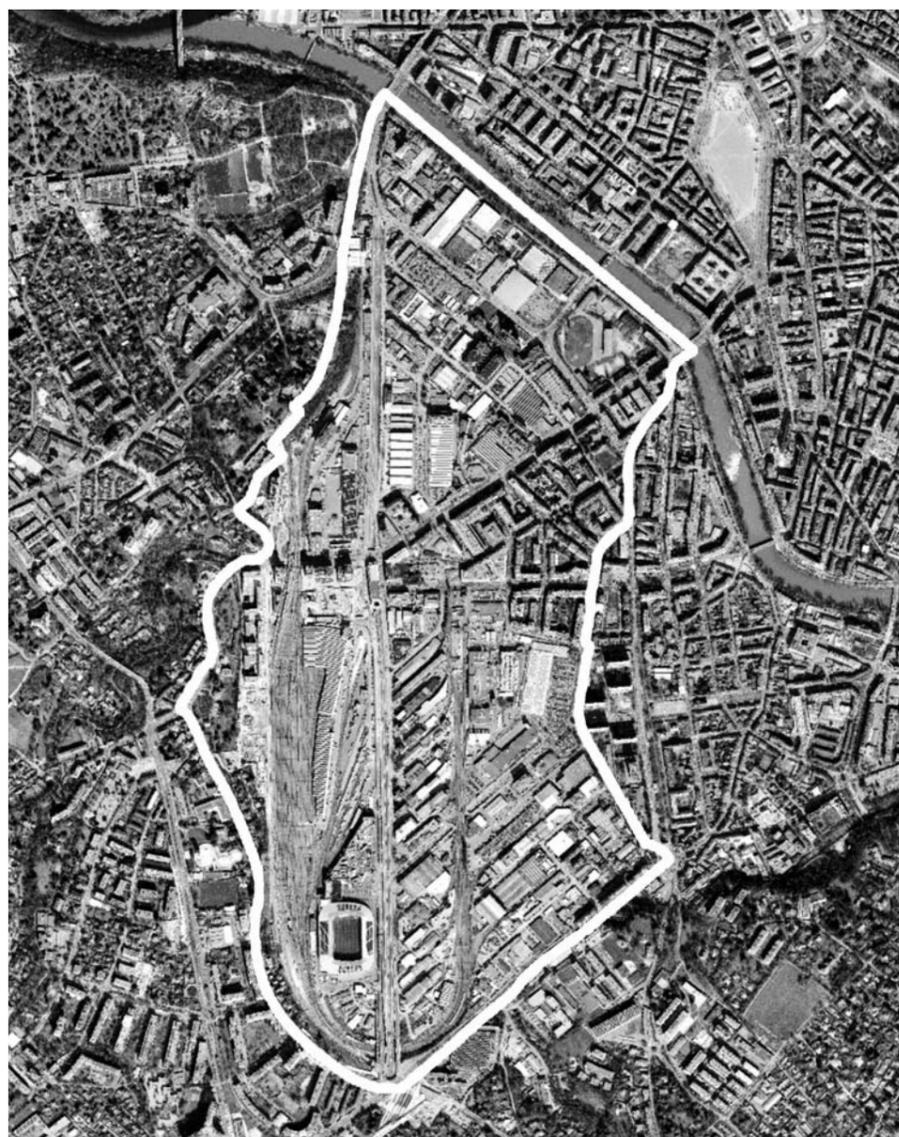
Sur la base des cartes et projets élaborés par différents acteurs, en premier lieu l'État, propriétaire majoritaire des terrains (en droit de superficie), nous avons constaté que les idées proposées par les différents projets manquent d'une réflexion plus approfondie sur le bâti existant et son potentiel de réutilisation, en particulier en ce qui concerne les bâtiments de qualité sur le plan architectural et/ou ayant une valeur historique, technique ou sociale. Ce constat ne concerne pas seulement des bâtiments à vocation industrielle, mais également des bâtiments administratifs et de logements.

Proposition d'une carte du patrimoine PAV

À l'automne dernier, Patrimoine suisse Genève a ainsi constitué un groupe de travail consacré au PAV (GT-PAV) afin de combler ce manque de réflexion sur le patrimoine bâti existant, exercice obligatoire qui précède toute forme de projet de transformation. Une première rencontre en décembre 2021 avec l'OPS nous a permis de prendre connaissance de leur carte patrimoine, enfin élaborée. Parallèlement, le GT-PAV a réalisé sa propre « Carte du patrimoine PAV » permettant de formuler les bases de notre action vouée à repérer les bâtiments dignes d'être sauvegardés, au total une quarantaine, dont dix bénéficiant déjà d'une mesure de protection. Cette carte est accompagnée de fiches historiques et architecturales pour chaque bâtiment repéré (voir exemples en page 2), résumées également dans un tableau récapitulatif. Notre objectif est la prise en compte du tissu et du bâti existants comme fondement de toute forme de projet futur.

Ce document, à ce jour terminé, a été transmis très récemment au magistrat du Département du territoire et à ses services.

Au moyen de cette carte, nous espérons sensibiliser les différents acteurs sur les possibilités de recyclage qu'offre la ville en devenant, cela en opposition à la tentation de la *tabula rasa*, qui semble se dessiner pour cet



Extrait photographique du périmètre du PAV.

immense secteur, bien que ce concept soit obsolète depuis déjà des décennies. En conséquence, Patrimoine suisse Genève demande que les bâtiments mentionnés sur la carte puissent bénéficier d'une mesure de protection et être sauvés de la démolition.

Faire avec, récupérer et recycler où cela est possible

Cette carte n'est pas exhaustive, tant dans le repérage des bâtiments à sauvegarder que, de manière plus générale, dans le repérage des « vides urbains » ou « espaces non bâtis » (réseaux viaires, surfaces naturelles, rivières, aires de stationnement, jardins, végétation). Nous sommes d'avis qu'un travail voué à réunir l'ensemble des préexistences à conserver, bâties et non bâties, dans un seul et unique document type « Plan de l'état des lieux » de cette vaste portion de ville, pourrait mieux orienter le « démarrage » de ce qui sera le projet de métamorphose du PAV.

Il s'agit d'un exercice basé sur l'observation de l'existant avant d'entreprendre le projet de transformation. L'exemple du projet de transformation de l'île de Nantes (par A. Chemetoff entre 1999 et 2010), fondé sur la mise en œuvre d'un « Plan-Guide » pour l'avancement

du projet, pourrait inspirer aussi la démarche méthodologique pour le devenir du secteur PAV. Parmi ses cinq principes définissant les modalités des modifications physiques et territoriales du site, la notion de *l'existant récupéré* devient prioritaire : « Restaurer, c'est une attention portée à ce qui existe. Réparer, cela veut dire que tout n'est pas refait à neuf, tout n'est pas cassé. Transformer, c'est engager une démarche mêlant ouvrages neufs et existants. Innover, c'est l'exigence de l'invention. » Et encore : « le projet de l'île de Nantes est fondé sur l'observation de ce qui existe, non pour prendre et accepter tout ce qui existe mais pour "faire avec", améliorer, transformer... établir une règle incitative pour une diversité et une qualité architecturale »¹.

Certes la méthode implique une flexibilité et une attention plus sensible (principe d'évolution) que le système du PLQ genevois qui demeure particulièrement rigide. La carte du patrimoine PAV proposée se veut être prospective et articulée et devrait anticiper tout projet d'urbanisme.

Patrimoine suisse Genève
Groupe de travail PAV

¹ Le Plan-Guide (suites), pp. 75-76, éd. Archibooks+Sautereau Éditeur, Paris, 2010.



« Faire avec »!

Il y a une année presque jour pour jour, notre comité décidait de constituer un groupe de travail dédié au PAV dans le but d'établir la liste d'une série de bâtiments dont l'intérêt patrimonial était reconnu parfois depuis plus de soixante ans et qui, par conséquent, méritaient une mesure de protection. De cet important travail, il est ressorti une « Carte du patrimoine PAV » comprenant à la fois des bâtiments industriels, artisanaux mais aussi, parfois, de logements.

« Faire avec », comme nous le demandons au PAV, est bien l'objectif de la Ville de Genève pour le « nouveau » projet du Musée d'art et d'histoire et nous ne pouvons que nous féliciter de cette démarche. Le programme du concours est en cours d'élaboration, nous rappelle Daniel Rinaldi, dans le respect des propositions effectuées, comme par exemple aucune excavation plus profonde que les fondations existantes. La Ville de Genève ne semble, en revanche, pas décidée à appliquer ce principe dans l'agrandissement/rénovation de la Bibliothèque de Genève, située en zone protégée, et nous suivons ce projet avec grande attention.

Valérie Clerc, récemment élue dans notre comité, nous plonge dans les souvenirs des jardiniers et fleuristes à Genève. L'enjeu de la pleine terre, si importante d'un point de vue environnemental et climatique, n'aura jamais été autant d'actualité après ce nouvel épisode caniculaire.

Profitons aussi de ces quelques lignes pour remercier Carouge et son théâtre, et particulièrement Jean Liermier, le directeur du Théâtre du Carouge, qui nous a accueillis dans ses murs et accompagnés dans les méandres de cette nouvelle construction qui semble avoir toujours été là, preuve d'une fine intégration réussie dans le tissu du Vieux Carouge!

Enfin, nous rendons hommage à Raymond Courvoisier qui nous a quittés ce printemps dans sa 85^e année. Raymond, ancien vice-président, n'a jamais cessé de nous suivre, de nous aider, de nous conseiller. En mars, il assistait à son dernier comité, preuve de sa détermination et son investissement dans notre association.

Pauline Nerfin, Lionel Spicher

Dernières nouvelles du Musée d'art et d'histoire

En 2016, le projet Nouvel de restauration-extension du MAH, jugé destructeur, a été rejeté par un référendum auquel les associations genevoises de sauvegarde du patrimoine ont pris une part importante. Dans la foulée, l'imposant bâtiment de 1910 conçu par Marc Camoletti a été classé et l'ancienne école des Beaux-Arts voisine, naguère mise à disposition de l'État par la Ville de Genève, a été rendue à celle-ci.

Durant les plus de six ans écoulés, un groupe de travail issu de la campagne référendaire (GT MAH de PsGe), composé de délégués de Patrimoine suisse Genève (PsGe), Action patrimoine vivant (APV), la Société des amis du Musée (SAMAH) et l'Association des habitants du Centre et de la Vieille Ville (AHCVV), a maintenu des rapports étroits avec les autorités municipales et suivi les travaux préparatoires d'un nouveau projet.

Dans le cadre de cette concertation (CO-ASSO), la direction du patrimoine bâti de la Ville et ses mandataires ont mis au point un document comportant une définition de besoins, fortement réduits, un test d'implantation, une liste des éléments invariants, une procédure de concours et un planning.

Les propositions vont dans le sens préconisé par nos associations : restauration et assainissement des bâtiments dans le respect de leur substance patrimoniale, utilisation de la promenade de l'Observatoire pour des accès et des espaces techniques et publics, passerelles entre les bâtiments, aucune excavation plus profonde que les fondations existantes, couverture éventuelle de la cour de Charles-Galland, prise en compte du contexte urbain élargi, de Rive à la promenade du Pin, du boulevard Helvétique à la promenade

Saint-Antoine, aménagement paysager de la butte de l'Observatoire.

La Ville est désormais dans la phase d'élaboration d'une demande de crédit d'étude au Conseil municipal et du cahier des charges du concours d'architecture qu'elle veut lancer en 2023 et pour lequel nous devons donner notre accord.

Si le cahier des charges est adopté dans le cadre de la CO-ASSO, les associations PsGe, APV, SAMAH et AHCVV disposeront de représentants dans le jury du concours. Ceux-ci et les associations qu'ils représenteront seront dès lors soumis au devoir de réserve qu'implique la qualité de membres d'un jury. Il ne nous sera dès lors plus possible, jusqu'au choix d'un projet lauréat, de fournir des informations publiques sur le projet en cours d'élaboration. Mais il faudra soutenir le processus en cours et espérer un projet de qualité et convaincant.

Les représentants des associations, qui seront désignés comme membres du jury du concours, ont tous participé aux réflexions du GT MAH de PsGe.

Daniel Rinaldi
responsable du GT MAH

PRAILLE ACACIAS VERNETS (PAV) ET SON PATRIMOINE BÂTI

Exemples de fiches (suite de la page 1)

Les fiches donnent les caractéristiques historiques, architecturales et techniques de chaque bâtiment et reprennent des extraits des différentes sources ou publications référencées. En voici quatre exemples.

5

Objet : Ancienne usine Camy Watch
Adresse : Rue François-Dussaud 19, 1227 Les Acacias
Parcelle n° : 2717
Construction : 1967-69
Architectes : André et Francis Gaillard
Degré de protection actuel : Procédure de classement en cours (demande de PSGe en 2021)
Sources (publications) : ABC



Situé sur un îlot triangulaire, ce bâtiment de cinq niveaux présente un plan général en équerre. Ses deux corps de bâtiments superposés abritaient chacun une activité distincte de la fabrication de montres : l'administration logeait dans le corps inférieur dont la structure en béton armé est constituée de piliers disposés selon une trame carrée de 4,80 m. Les façades en sont pour l'essentiel vitrées. Les unités de production étaient regroupées dans le corps supérieur dont la structure, composée de quatre groupes de quatre piliers, surmontés de doubles poutres, soutient les étages en une large porte-à-faux. Les façades de ce bloc rectangulaire sont munies de brise-soleil en lames d'aluminium courant sur les deux étages supérieurs et rythmant ce bâtiment industriel de manière très graphique. Aujourd'hui, l'usine se dresse toujours tel un avant-poste entre le quartier de la Jonction et la zone industrielle Praille-Acacias, promise à un changement d'affectation et un développement urbain de grande envergure.

Source A : Patrimoine Suisse Genève, "XIXe un siècle d'architectures à Genève", Page 212, 2009, InFoto. Milaine Delaune Perrin

6

Objet : Centre de voirie des Vernets
Adresse : Rue François-Dussaud 10, 1227 Les Acacias
Parcelle n° : 3297
Construction : 1964-67
Architectes : Jean-Pierre Dom, François Maurice
Degré de protection actuel : ABC
Sources (publications) : ABC



Le Centre municipal de la voirie est situé dans l'aire d'équipements publics intégrée à la zone industrielle de Praille-Acacias, regroupant aussi la piscine et la patinoire des Vernets. Trois bâtiments aux formes géométriques pures, complétés de silo à sable et à sel disposés le long de la route, sont implantés symétriquement autour d'une cour qui regroupe la distribution générale des carburants. Outre le hangar principal, affecté aux véhicules et à leur entretien et qui ouvre largement sur la cour, le programme comporte divers locaux administratifs et de service, un logement et une cafeteria pour le personnel. Une trame carrée de 6 m gère l'ensemble de la composition et du système constructif constitué, sur le socle formé par le sous-sol en béton armé, d'une ossature préfabriquée. Poteaux profilés en acier et poutres à treillis de portée variable ont été montés à sec. Les façades intègrent dans un plan unique structure, panneaux de remplissage et fenêtres.

La plasticité de cet ensemble, très influencé par l'œuvre américaine et la pensée architecturale de Mies van der Rohe, résulte tant du classicisme de la composition orthogonale que de sa mise en évidence de la structure.

Source A : Patrimoine Suisse Genève, "XIXe un siècle d'architectures à Genève", Page 216, 2009, InFoto. Cecilia Maurice de Silva

26

Objet : Ancienne carrosserie Jules Bocquet
Adresse : Rue François-Meurier 5
Parcelle n° : 789
Construction : 1930
Architectes : Victor Senglet
Degré de protection actuel : C
Sources (publications) : C



En 1864 : création de l'atelier de charron Jules Bocquet.

Déménagement en 1905 aux Acacias et démarrage de la fabrication de roues en bois et de carrosseries de véhicules (carrosserie, forge, charronnage).

1930 : reconstruction de l'atelier principal, remplacé par une intéressante halle à structure métallique.



30

Objet : Bâtiment de logements
Adresse : Avenue de la Praille 28
Parcelle n° : 852
Construction : 1913
Architectes : Mahler et Marti
Degré de protection actuel : E
Sources (publications) : E



Immeuble de logements de 5 étages sur rez surélevé, les deux premiers niveaux réalisés en blocs de calcaire jaune apparents, les deux suivants en maçonnerie crépie, surmontés d'une sorte de frise de calcaire et de briques appareillées au 5^e, frise qui souligne le dernier étage, appareillé en blocs de tuf et le long duquel court une galerie de bois, le tout évoquant le Heimatstil. Un autre bâtiment figure à cet emplacement sur la carte Siegfried de 1899. Une première autorisation de 1912 prévoyait des arcades commerciales au rez-de-chaussée, supprimées dans l'autorisation de 1913.

Source : Dictionnaire carougeois, t. 3a, pp. 213-214 (notice de Sabine Lob-Philippe), Carouge, 2001.

Jardinier-fleuriste

Quatorze commerces genevois célébraient leurs cent ans en 2021. Parmi eux, la boucherie du Molard, la Pharmacie Principale ou encore le fleuriste Fleuriot à la rue de la Corraterie. Soulignant l'importance des commerces de proximité pour une économie diversifiée et durable, la dimension patrimoniale était aussi à l'honneur. Celle-ci a inspiré *Alerte* pour concevoir une rubrique dédiée aux enseignes d'autrefois qui offrent un miroir sans pareil sur nos modes de vie.

Parmi les symboles de Genève, à côté du Jet d'eau que l'on ne présente plus, on trouve l'Horloge fleurie. Inaugurée en 1955, elle est l'œuvre du Service des parcs et promenades de l'époque (actuellement Service des espaces verts, SEVE). Sa présence rappelle que Genève, au-delà d'être une capitale de l'horlogerie, est aussi depuis longtemps une ville fleurie où la connaissance des plantes a rayonné par la présence d'éminents botanistes. Et également par l'existence d'une école d'horticulture, d'abord implantée à Châtelaine dès 1887, puis transférée à Lullier, qui forme des praticiens au savoir recherché.

Si la culture des fleurs s'est globalisée à la fin du XX^e siècle, que la production européenne a été largement délocalisée en Colombie, en Équateur ou au Kenya, il fut un temps où les fleurs et les plantes d'agrément avaient une place au centre-ville. À la rue du 31-Décembre se tenait par exemple le commerce et l'exploitation du jardinier-fleuriste Suter [ou Sutter] & Fils, dont témoignent des clichés conservés à la Bibliothèque de Genève. À deux pas de l'école primaire du quartier, un grand jardin doté d'imposantes serres permettait de cultiver en toutes saisons des plantes d'ornements. C'est vraisemblablement la culture des roses, occupant le premier plan de l'image qui accompagne cet article, qui assurait à l'établissement familial son fonds de commerce. Lors de l'Exposition nationale de 1896, qui accueille un concours d'horticulture, durant lequel les Genevois brillent, la petite entreprise des Eaux-Vives se voit distinguée d'une médaille d'or pour la qualité de ses plantes de marché, tel que nous l'apprend le *Journal de Genève*.

À la Belle Époque, Genève jouit depuis quelques années déjà d'une Société d'horticulture, fondée en 1872. Celle-ci offre, dans les premières années de son existence, deux fois par semaine, aux amateurs et à toutes personnes s'intéressant à la culture des végétaux, des conférences publiques et gratuites dans l'amphithéâtre du Musée Rath. C'est parmi ces

jardiniers amateurs qu'Edmond Vaucher (1841-1899), horticulteur et arboriculteur passionné, fait progresser l'idée d'établir une École d'horticulture. En 1887, l'école de Châtelaine ouvre ses portes avec l'appui de la Société genevoise d'utilité publique. Aucun hasard à ce que l'avenue qui porte aujourd'hui son nom soit située à deux pas de la cité de Vieusseux, non loin du cadre verdoyant de jardins communautaires.

Beaucoup d'anciens élèves de Châtelaine trouveront du travail dans les riches propriétés arborées de l'arc lémanique. Bientôt, la profession s'organise et en 1918 est créée à Genève la distinguée Société des jardiniers de maisons

bourgeoises. À ce propos, il est intéressant de mettre en perspective la professionnalisation du métier de jardinier avec les petites annonces du *Journal de Genève*. Au tournant du siècle, elles sont nombreuses à annoncer des postes saisonniers. Parmi les qualités recherchées chez le jardinier, on note, outre une disponibilité immédiate, la quasi-obligation de l'état marital et l'exigence d'être abstinent, car la boisson est trop souvent synonyme de débordement, dont on mesure que le qu'en-dira-t-on nuirait à la respectabilité de l'employeur.

La Genève des fleurs possède aussi de multiples expressions et rendez-vous. Le marché

aux fleurs qui se tient à la place du Molard, de Longemalle ou des Eaux-Vives rythme le calendrier, comme les expositions horticoles qui se succèdent dans le Bâtiment électoral, aujourd'hui disparu. La *Fête des fleurs* qui voit le jour en 1923 et sera remplacée par les *Fêtes de Genève* au début des années 1950 entretenait un lien vivace entre les fleuristes de la place et leur clientèle. La bataille de fleurs qui couronnait l'événement a cédé du terrain devant les confettis puis les bêtes et bruyants marteaux en plastique. Aujourd'hui, dans la crise climatique, ce lien à la plante est à réinventer...

Valérie Clerc



Inconnu, Genève, XXXI-Décembre et alentours : fleuriste Suter, vers 1881-1902.

Bibliothèque de Genève

Excursion dans le Haut-Jura



Église de Fort-du-Plasne.

Michel Brun

Ce voyage, programmé initialement pour le printemps 2020, a dû être renvoyé deux fois en raison de la pandémie. Il a pu enfin se réaliser le samedi 14 mai à la satisfaction de nos membres, fidèles participants à nos sorties d'une journée. Le programme d'excursion se voulait varié, conjuguant dépaysement, architecture ferroviaire et préservation du patrimoine au sein d'une région peu connue des Genevois. La ligne de chemin de fer des Hirondelles empruntée par notre groupe entre Saint-Claude et Champagnole se révèle exceptionnelle tant par la variété de ses paysages jurassiens sauvages que par son tracé comportant nombre de ponts, tunnels et imposants viaducs comme ceux de Morez réalisés à la fin du XIX^e siècle pour desservir une région alors industrielle.

En fin de matinée, nous avons été reçus, à Saint-Laurent, par les Amis du Grandvaux dans une ancienne ferme caractéristique du Haut-Jura, restaurée avec discrétion et simplicité, constituant un lieu de mémoire paysanne et d'exposition.

Christine Leroy, présidente, nous présenta les activités de l'association, dont l'objectif principal est de conserver et faire connaître le patrimoine local. Ensuite, pour nous rendre au déjeuner, nous traversâmes forêts et pâtu-

rages. L'Auberge du Hérisson à Ilay nous servit un repas composé de mets locaux, entre autres des truites au vin jaune d'Arbois. L'établissement se situe sur les hauts du torrent du même nom. À cet endroit, le saut Girard, chute d'eau d'une hauteur de 35 mètres, s'ouvre sur une dépression formant un val comportant une succession de sept cascades. Après ce coup d'œil vertigineux, le car nous promena le long des lacs d'Ilay et Narlay au sein d'une nature sauvage et protégée ne comportant aucune construction (!) pour nous conduire au lieu de destination : Fort-du-Plasne.

Ce petit village typiquement jurassien est constitué essentiellement de fermes et de granges. Les bâtiments s'étirent le long d'une rue centrale qui débouche dans sa partie supérieure sur un petit lac. L'activité passée de ses habitants était dévolue à l'exploitation du bois et à la production de lait. Trois fruitières – on disait alors chalets – réparties dans la commune assuraient sa transformation en comté. Ces laiteries sont depuis bien des années désaffectées. L'une d'entre-elles au Coin d'Aval fut restaurée par les Amis du Grandvaux pour faire connaître aux générations futures les us et coutumes de ce terroir. M^{me} Leroy nous présenta le chalet (1825) et l'ensemble des outils de production ances-

traux reconstituant ce milieu artisanal : récipients, ustensiles divers, chaudron en cuivre, etc. La fin de la visite fut agrémentée par un vin d'honneur accompagné de comté, moment très apprécié par nos membres. Au programme figurait encore la visite de l'église du village (1827), à l'architecture typique du Jura avec un clocher franc-comtois ou dit à l'impériale, et dont la restauration nous fut présentée par M. le curé Goyard. Grâce au legs important de deux paroissiennes, l'intérieur de l'édifice fut récemment restauré (2005-2011) dans son intégralité. Fait rarissime : aucun élément du décor d'origine ne disparut lors de bouleversements politiques ou religieux : tableaux, peintures murales, lustres, table de communion en marbre rose du Jura, porte-cierges, stalles, etc. Cet ensemble remis en l'état nous plonge ainsi dans le réel décor de l'époque, riche, presque baroque, enchâssé au sein d'un édifice austère et sobre. Illustration saisissante de la religiosité d'une société paysanne, liée à la terre, pauvre dans sa vie quotidienne, mais sachant se projeter vers les cieux.

Michel Brun

¹ L'Association du Grandvaux édite un bulletin semestriel. Voir le site : www.amisdugrandvaux.com



Hommage à Raymond Courvoisier



Raymond Courvoisier est décédé le 16 mai 2022, dans sa 85^e année. Il était membre, depuis 1996, du comité de Patrimoine suisse

Genève – alors Société d'art public – dont il fut vice-président.

Après sa scolarité dans le quartier de Sécheron et ses études de sociologie et de droit, puis l'obtention du brevet d'avocat, il pratiqua le Barreau à Genève avec distinction. Très engagé dans la vie de la cité, il fut membre du bureau du Parti radical, siégea au Conseil de surveillance des professions de la santé et fut président de la Cour de Cassation (alors la plus haute juridiction du Canton). Il a aussi été membre actif de plusieurs associations et fondations, notamment le Théâtre Am Stram Gram, dont il fut président. Animé de nombreuses passions (jardinage, gastronomie), il pratiquait plusieurs sports, dont le cyclisme (périple Genève-Belle-Île-en-Mer en Bretagne). C'est d'ailleurs dans cette île que, suite à la marée noire de l'Erika en 2000, il avait lancé une action de nettoyage des plages avec l'aide d'apprentis policiers de Genève et de la protection civile.

Dans le cadre de notre association, Raymond a fait bénéficier le comité de ses conseils juridiques et a activement participé au projet de révision des statuts de Patrimoine suisse Genève en 2014. Il a par ailleurs organisé de nombreuses excursions et voyages pour nos membres, notamment pour visiter la Chartreuse de La Lance (à Concise), le château des Clées (Vaud), Bordeaux et son tram sans câbles aériens, ainsi que les bains restaurés et des bâtiments industriels à Zurich. Il ne put hélas réaliser son projet d'organiser un voyage sur les traces de Vauban, qui se serait terminé dans sa chère Belle-Île-en-Mer. Il fut un ardent défenseur du patrimoine bâti, tout en acceptant le développement urbain et la densification des quartiers, qu'il considérait comme inévitables.

Nous garderons de Raymond le souvenir d'un être disponible, rigoureux, opiniâtre et aimant l'échange.

**Michel Brun
Jean-Philippe Koch**

Assemblée générale de Patrimoine suisse Genève

Samedi 3 septembre, près de 60 membres ont bravé l'orage pour assister à l'assemblée générale de Patrimoine suisse Genève au Théâtre de Carouge. Nous avons été magnifiquement reçus dans le nouvel écriin de cette institution de plus de 60 ans, inauguré il y a moins d'une année.

L'assemblée s'est déroulée dans le « foyer du haut », dirigée par notre coprésident Lionel Spicher. Après avoir évoqué le fonctionnement cantonal et national de notre association, en rappelant avec bonheur la remise du prix Wakker à la commune de Meyrin, le rapport d'activité des différents groupes de travail a occupé une grande partie de la matinée. Les sujets denses et variés ont bien démontré la diversité des préoccupations de l'association. De la volonté de sensibiliser le public, notamment par un vaste choix de visites, à l'étude approfondie de projets en attente d'autorisation de construire ou de dossiers d'envergure, les groupes de travail, constitués de membres bénévoles, ont été fortement sollicités cette année encore. Après l'approbation de ces rapports, l'assemblée était appelée à voter la modification des statuts, dont l'objet principal était de préciser le mode d'élection du président de notre

association. Cette modification adoptée, les candidats au comité ont été élus pour l'année à venir (voir liste ci-contre)*.

En forme de conclusion, Jean Liermier, directeur du Théâtre de Carouge, est intervenu pour nous présenter, en quelques mots enjoués, la formidable histoire de ce théâtre dont les prémices remontent à 1958, autour de l'acteur et metteur en scène François Simon. Désormais la longue épopée de cette institution, reconnue bien au-delà de nos frontières, se poursuit dans un nouveau bâtiment que le directeur, accompagné de l'architecte François Jolliet du bureau d'architectes Pont 12, lauréat du concours d'architecture de 2011, nous ont permis de découvrir durant la visite de l'après-midi. La belle connivence entre les deux hommes et leur fort engagement se lit dans cette réalisation où l'architecte a su trouver les solutions harmonieuses pour répondre au plus près des attentes et besoins des métiers de la scène.

Claire Delaloye Morgado

* Le rapport d'activités sera disponible sur notre site fin septembre.

Comité

**Marcellin Barthassat
Dominique Baud
Giorgio Bello
Quentin Beran
Philippe Beuchat
Christian Bischoff
Isabelle Brunier
Deborah Chevalier
Valérie Clerc
Catherine Courtiau
Robert Cramer
Marc de Tassigny
Christian Foehr
Monika Grosmann
Hugues Hiltbold
Raymond Jourdan
Jean-Philippe Koch
Jean-Pierre Lewerer
Alain Maunoir
Didier Mottiez
Pauline Nerfin, coprésidente
Evelyn Riedener
Daniel Rinaldi
Lorenzo Romano
Lionel Spicher, coprésident
Bernard Zumthor**

Meyrin, l'heureuse élue pour le prix Wakker 2022

Le 25 juin dernier, l'honneur était à Meyrin et à ses habitants. Plusieurs personnalités du monde politique suisse se sont rendues sur la vaste esplanade posée à même le gazon du pré de la Campagne Charnaux pour participer à un événement unique: Laurent Tremblet recevait des mains de Simonetta Sommaruga en personne le prix Wakker.

Le maire de la commune remercia dans les trois principales langues nationales, sous le regard à la fois amusé et admiratif des convives, Patrimoine suisse pour cette prestigieuse nomination. Toutes les rangées de bancs de bois devant la scène avaient été prises d'assaut et le public venu de toute la Suisse a assisté enthousiaste aux discours dans une atmosphère festive et conviviale. Au pied de l'estrade, un orchestre a ponctué l'événement par de nombreux airs entraînants, aux sons cuivrés.

Cette année, c'est aussi le cinquantenaire de ce prix qui, rappelons-le, récompense « la qualité des espaces publics et architecturaux de nouvelles constructions de communes qui réservent un traitement respectueux à la substance bâtie historique et qui se dotent d'un aménagement du territoire exemplaire sur le plan du développement durable ». Cette distinction est donc remise chaque année par Patrimoine suisse à un village, une commune ou une agglomération qui se fait remarquer par un heureux développement architectural et urbanistique.



La remise du prix Wakker à Meyrin.

Concernant Meyrin, plus particulièrement, elle a réussi à concilier l'humain et la nature et à « apporter à tous davantage de biodiversité » nous explique Patrimoine suisse.

Mais revenons sur scène, où les allocutions se sont enchaînées: après la conseillère fédérale citée plus haut, le conseiller d'Etat genevois Antonio Hodggers, puis le président de Patrimoine suisse, Martin Killias, et enfin la coprésidente de Patrimoine suisse Genève,

Pauline Nerfin, tous se sont successivement exprimés sur le sujet vibrant du jour.

La partie officielle terminée, le public a été convié à rejoindre une tente spacieuse pour des rafraîchissements fort bienvenus, et, sous les arbres alentour, pour continuer les festivités, plusieurs stands aux cuisines variées se partageaient les espaces ombragés du parc de la Campagne Charnaux.

Lorenzo Romano

Commande «XIX^e»



XIX^e. Un siècle d'architectures à Genève (1814-1914)
Une publication de Patrimoine suisse Genève (2020) sous la direction de Pauline Nerfin. 362 notices, 496 pages richement illustrées.

Je commande _____ ex.

Prix de vente public: 54.-

Membres: 48.-

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-

membre de soutien 150.-

Je m'abonne à *alerte*

4 numéros (un an) pour 20.-

Coupon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an
Éditrice Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Coprésidence Pauline Nerfin, Lionel Spicher

Rédaction Isabelle Brunier, Claire Delaloye Morgado
Ont collaboré à ce numéro Marcellin Barthassat, Giorgio Bello, Christian Bischoff, Michel Brun, Valérie Clerc, Jean-Philippe Koch, Daniel Rinaldi, Lorenzo Romano, Bernard Zumthor

Secrétariat Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Compte PostFinance 12-5790-2
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2022, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution: hiver 2022-2023
Délai rédactionnel: 1.11.2022